

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 77 (2013)
Heft: 305-306

Artikel: Passé simple et passé composé dans l'histoire du français :
changement paradigmatique, réorganisation et régrammation
Autor: Lindschouw, Jan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-842189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Passé simple et passé composé dans l'histoire du français. Changement paradigmatic, réorganisation et régrammation¹

1. Point de départ et objectifs de la présente étude

Le présent travail se propose d'étudier l'alternance entre deux formes du passé, le passé simple (PS) et le passé composé (PC), dans une perspective diachronique, depuis le 16^e siècle. Dans la mesure où les deux formes apparaissent en parallèle, leur opposition porte sur leur valeur aspectuelle : le PS, forme synthétique ou non composée, introduit une valeur perfective dans le passé, coupée du présent ou du moment de l'énonciation du locuteur (1), alors que le PC, forme analytique ou composée, véhicule une valeur de passé intimement liée à ce point de repère (2) :

- (1) Mercredi j'*accompagnai* Patrick à la salle Gaveau, où Michelangeli jouait du Haydn et du Mozart avec l'Ensemble instrumental de France [...].

(Mathews, *Ma vie dans la CIA : une chronique de l'année 1973*, 132, 2005, cit. Frantext)

- (2) Moi tout seul, maintenant, j'*ai compris* et *appris* la chanson de la bonté.

(Guibert, *Le protocole compassionnel*, 131, 2007, cit. Frantext)

Cette opposition est étayée par les adverbiaux présents dans le co-texte. En (1), l'adverbe de passé, *mercredi*, souligne que l'action à laquelle réfère le PS est coupée du moment de l'énonciation, tandis qu'en (2), l'adverbe de présent, *maintenant*, souligne le rapport avec le *moi-ici-maintenant* du locuteur.

La recherche admet généralement cette différence sémantico-fonctionnelle entre les deux formes du passé, au-delà des différences terminologiques. Ainsi, Schøsler (2012) considère le PS comme un 'perfectum historicum' et le

¹ Nous tenons à remercier Lene Schøsler et Bruno Courbon ainsi qu'André Thibault pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre travail et pour leurs précieuses propositions de modification de ce texte.

PC comme un ‘perfectum praesens’; Vetters (2010, 282-287) affirme que le PS traduit une valeur de ‘passé perfectif’, tandis que le PC véhicule un ‘passé d’antérieur’; Caudal/Vetters (2007, 122-124) soulignent que le PS exprime une valeur d’‘aoriste’, contrairement au PC, qui véhicule une valeur ‘résultative’ (v. *infra* 2.1).

Par l’affaiblissement du PS à travers le 20^e siècle, le PC est parvenu à exprimer une valeur perfective pure, coupée du présent, comme l’illustre (3), où l’adverbial *le mardi matin*, de même que les imparfaits du co-texte, marquent la rupture avec le présent :

- (3) Le mardi matin, après le week-end prolongé, le neurologue m’a téléphoné.
J’étais contente de vérifier qu’il y avait bien un humain sous la blouse [...].

(Gault, *Le corps incertain*, 45, 2006, cit. Frantext)

Le présent travail se propose d’étudier ce type d’alternance, en considérant la relation entre le PS et le PC comme une opposition sémantico-fonctionnelle de nature paradigmatique qui s’inverse au cours de l’histoire du français (Lehmann 1995 [1982] et Nørgård-Sørensen *et al.* 2011); selon nous, le PS passe d’un système à valeurs bipartites en français de la Renaissance à un système à valeur unitaire en français moderne, alors que pendant cette même période le PC passe d’un système à valeur unitaire à un système à valeurs bipartites. Nous examinerons alors si l’évolution subie par le PS peut être considérée comme un cas de ‘régrammation’ (Andersen 2006), à savoir comme un processus qui modifie les systèmes grammaticaux existants (Heltoft *et al.* 2005 et Nørgård-Sørensen *et al.* 2011). La grammaticalisation considère dans cette logique non pas seulement le passage classique d’un contenu lexical à un contenu grammatical, mais aussi les réorganisations à l’intérieur d’un système grammatical (v. *infra* 2.2), d’où le terme de ‘régrammation’. Bien que le PC soit également réorganisé au cours de la période examinée, nous allons démontrer qu’il ne subira pas un processus de ‘régrammation’, dans la mesure où il ouvre son domaine d’emploi. Nous considérerons la question du changement entre les deux formes du passé également selon la théorie de la concordance du marquage et de l’innovation linguistique d’Andersen (2001a et 2001b) afin d’étudier si les changements survenus sont motivés de façon interne ou externe. Enfin, les formes seront étudiées en intime relation avec les compléments du temps (Klum 1961, Caron/Liu 1999, Thibault 2000, 62-96), pour établir des points de repère permettant d’identifier les valeurs des formes du passé sans s’exposer au danger de la circularité.

Caron/Liu (1999) ont déjà traité l’évolution du PS et du PC à partir des compléments du temps de façon très convaincante, mais ils n’ont tenu compte que d’un seul genre textuel, à savoir la littérature épistolaire, ce qui limite la

portée de leurs conclusions. En fait, Weinrich (1973, 92) a montré l'importance de tenir compte de différents genres textuels pour rendre compte de la distribution de ces deux formes de passé. D'après lui, de façon générale, le PS appartient au monde raconté ou de la narration, monde que l'on trouve notamment dans les genres littéraires, alors que le PC relève du monde commenté, qui est plutôt présent dans le genre argumentatif, mais aussi dans le discours direct². Pour cette raison, nous étudierons l'évolution du PS et du PC en tenant compte d'un vaste éventail de genres textuels. Ces genres seront classifiés selon le continuum communicatif proposé par Koch/Oesterreicher (2001, 586), qui distinguent un pôle de distance et un pôle d'immédiateté (v. *infra* 3).

L'évolution sera documentée à partir de plusieurs coupes synchroniques, l'accent étant mis sur le 16^e, le 18^e et les 20^e/21^e siècles. Ces trois siècles ont été choisis parce qu'ils permettent d'illustrer les changements qui se sont produits. En effet, le 18^e siècle peut être considéré comme la période de transition, où le PC commence à prendre du terrain sur le PS (Caron/Liu 1999, 43 ; Vettters 2010, 288 et Schøsler 2012). En revanche, le 16^e siècle constitue la situation d'origine où le PS et le PC étaient employés avec deux valeurs bien distinctes ('perfectum historicum' et 'perfectum praesens'), alors que les 20^e/21^e siècles représentent la période dans laquelle le PS cède la place au PC. Dans sa fonction narrative, le PS a aussi été évincé par le présent de narration, et même par le futur (dans des nécrologies, par exemple). Le PC n'est donc pas le seul concurrent du PS, mais dans le présent travail, nous ne mettons l'accent que sur l'alternance entre ces deux formes. Pour la composition du corpus et le nombre d'occurrences prises en considération, voir *infra*.

Cette étude se compose de trois parties : une partie théorique, une partie méthodologique et une partie empirique. Dans la partie théorique, nous passerons d'abord en revue les travaux récents les plus importants sur l'alternance entre les deux formes du passé et développerons ensuite les parties pertinentes de la théorie de la grammaticalisation pour l'étude des deux formes du passé en question, de même que la théorie de la concordance du marquage et de l'innovation linguistique d'Andersen (2001a et 2001b). Dans la partie méthodologique, nous discuterons la composition du corpus, y compris le nombre d'occurrences pris en considération. Nous présenterons également les types d'adverbiaux étudiés, de même que le modèle communicatif de Koch/

² Il est vrai que cette opposition, assez simpliste, est notamment pertinente pour le français écrit du genre formel et pour les étapes révolues du français. Pour le passé simple du portugais et de l'espagnol américain, ainsi que pour le passé composé du français oral et écrit peu formel et de l'italien septentrional, cette distinction est totalement inopérante.

Oesterreicher (2001) destiné à établir un corpus représentatif. Dans la partie empirique, l'évolution du PS et du PC sera mise en évidence à partir des coupes synchroniques évoquées *supra*.

2. Conceptions théoriques

L'objectif de cette section est triple. Premièrement, elle consistera à faire mention des études récentes réalisées sur l'alternance entre le PS et le PC et d'évaluer l'époque à laquelle les changements dans la distribution de leurs valeurs sémantico-fonctionnelles se seraient produits. Deuxièmement, elle cernera les aspects les plus importants de la théorie de la grammaticalisation, notamment de la notion de 'régrammation'. Enfin, nous présenterons la théorie d'Andersen (2001a et 2001b), afin d'étudier si les changements survenus dans le système du passé sont introduits de façon interne ou externe.

2.1. Valeurs attribuées au PS et au PC³

Comme nous l'avons dit *supra*, la plupart des chercheurs sont d'accord, toutes périodes confondues, pour admettre que le PS exprime une valeur de passé coupée du présent ou du moment de l'énonciation du locuteur, comme le montre (1), alors que le PC indique une valeur de passé motivée par le présent, comme l'illustre (2). Cependant, ils proposent des termes différents pour définir cette différence sémantico-fonctionnelle. Ainsi, Schøsler (1973 et 2012) considère le PS comme un 'perfectum historicum' et le PC comme un 'perfectum praesens'; Vetters (2010, 282-287) affirme que le PS traduit une valeur de passé perfectif, tandis que le PC véhicule un passé d'antérieur; Caudal/Vetters (2007, 122-124) soulignent que le PS exprime une valeur d'aoriste, contrairement au PC, qui véhicule une valeur résultative⁴. Caron/Liu (1999) se concentrent notamment sur les corrélations entre les adverbiaux de temps et les formes du passé, mais ils affirment que le PS est « un temps d'époque

³ Au cours du 20^e siècle, de nombreuses études ont été consacrées aux valeurs attribuées à ces deux formes du passé et à leur évolution sémantique. Or, pour la présente exposition nous nous référons en particulier aux études récentes, c.-à-d. celles de la fin du 20^e siècle et du début du 21^e siècle, dans la mesure où celles-ci sont dans une large mesure fondées sur les études antérieures datant de la dernière moitié de 20^e siècle.

⁴ La valeur résultative, en fait, est plus qu'une différence terminologique par rapport aux autres valeurs cernées pour le PC; elle est plutôt aspectuelle que temporelle. D'ailleurs, Thibault (2000, 167-168) critique la conception de résultativité par rapport au PC en soulignant que l'impression de résultativité qu'on peut parfois prêter à un PC découle en général de tout un ensemble de facteurs, dont le temps verbal n'est qu'un élément parmi tant d'autres.

passé » et le PC « un temps d'époque présent » (*op. cit.*, 39). Judge (2007, 157) est du même avis en affirmant que le PS constitue les moments forts d'un récit, tandis que le PC donne une impression d'immédiateté. Cependant, elle montre que le PS peut exprimer des valeurs dites 'occasionnelles', notamment fréquentes en journalisme. En d'autres termes, le PS peut mettre en relief un contraste entre le passé et le présent ; il sert aussi pour les flash-back dans les récits écrits et peut enfin être utilisé à des fins humoristiques (*op. cit.*, 160-161). Ces valeurs auraient été présentes dès l'ancien français, selon l'auteur (*op. cit.*, 162). Tout en reconnaissant ces valeurs, Judge est consciente que l'opposition entre le PS et le PC est également déterminée par des facteurs diaphasiques et diamésiques. Ainsi le PC dénote un élément de discours (et par conséquent d'informalité), contrairement au PS qui relève plutôt du médium écrit (le récit) et du registre formel, voire soutenu (*op. cit.*, 165). L'idée que ces deux formes du passé sont déterminées par des éléments stylistiques est plus explicitement articulée par Weinrich (1973), qui s'inspire de Benveniste (1966). D'après Weinrich, les deux formes verbales sont conditionnées par leur appartenance à des genres textuels spécifiques. Ainsi le PS appartient au monde raconté ou au monde du récit, alors que le PC relève du monde commenté ou de discours. À partir de cette répartition textuelle découlent les valeurs sémantico-fonctionnelles des deux formes du passé. D'après l'auteur, le PS distancie le locuteur du présent, dans la mesure où le récit est un filtre qui coupe le passé du présent. En revanche, le domaine du discours établit un lien avec le moment de l'énonciation, puisqu'on actualise le passé en le commentant. C'est cette capacité qui explique, selon lui, pourquoi le PC, du moins dans certains registres et genres textuels du français contemporain, traduit une valeur de passé motivée par le présent. C'est aussi la répartition de ces deux formes par rapport aux genres textuels qui explique, selon Weinrich (*op. cit.*, 96-97), pourquoi certains chercheurs comme Gili y Gaya (1954 [1943]) considèrent que le PS traduit une valeur d'objectivité et le PC une valeur de subjectivité⁵. Si le PS exprime l'objectivité, c'est qu'il appartient au monde du

⁵ Il importe de souligner que les affirmations de Gili y Gaya (1954 [1943]) concernent l'espagnol où il existe également deux formes du passé : 'el perfecto compuesto' 'le parfait composé' et 'el perfecto simple' 'le parfait simple'. Comme ces deux formes correspondent dans une certaine mesure respectivement au passé composé et au passé simple en français, tant pour la forme que pour le contenu, nous pensons que les affirmations avancées par Gili y Gaya sont jusqu'à un certain point valables pour le français. Cependant, les affirmations de Weinrich concernant l'usage des équivalents du PS et du PC dans les autres langues romanes ont une dimension très généralisatrice. Il existe bien entendu des différences considérables entre elles ; à l'intérieur même du diasystème de l'espagnol, les différences sont énormes d'une région à l'autre ; de même pour l'italien.

récit, où le locuteur raconte, de façon voulue objective, ce qui s'est passé autrefois. En revanche, si le PC est pourvu de valeurs subjectives, c'est qu'il relève du monde du commentaire, où le locuteur commente des faits reliés de façon plus ou moins explicite à son univers de discours.

En dépit de cette dichotomie fonctionnelle claire entre les deux formes du passé, force est de constater que le système du passé a subi des changements considérables au cours du temps, ce qui a eu pour conséquence que le PC peut dans l'état actuel de la langue être utilisé dans un contexte de passé coupé du présent, domaine réservé autrefois au PS, tel que l'illustre (3). Dans la discussion scientifique, on a cherché à quel moment ce changement s'est produit. Il y a une certaine unanimité pour considérer le 18^e siècle comme la phase de transition où le PC commence à l'emporter sur le PS pour exprimer une valeur de passé coupé du moment de la parole (Le Guern 1986 ; Caron/Liu 1999, 43 ; Caudal/Vetters 2007, 132-134 ; Vetters 2010, 289 et Schøsler 2012).

Cependant, Foulet (1968 [1919]), Bonnard/Régnier (1997 [1914]) et Buridant (2000, 380-381) affirment que le PC fonctionne déjà comme temps du passé pur en ancien français. Mais cette analyse a été contestée par plusieurs chercheurs. Schøsler (1973 et 2012) montre que dans les parties narratives en ancien français le PC fonctionne toujours comme un présent de narration, tandis que Wilmet (1998, 364-365) souligne que dans les alternances des temps entre le PS et le PC, le PC possède la valeur d'un présent à cette époque-là. Comme il ressortira de la section 4, compte tenu des éléments de documentation exploités, nos analyses confirment que le changement commence timidement à se produire au 17^e siècle pour s'accélérer au 18^e siècle.

On peut se demander pourquoi c'est précisément au 18^e siècle que ce changement s'est produit et non avant. Plusieurs chercheurs (Weinrich 1973, 291 *sqq.* et Vetters 2010, 288-289) imputent ce fait à la fameuse 'règle des 24 heures' énoncée par Henri Estienne au 16^e siècle et qui a été reprise aveuglément par de nombreux grammairiens de l'époque. D'après cette règle, le PC s'emploie pour les événements survenus le jour de l'énonciation et le PS pour les événements situés plus loin dans le passé. Bien que cette règle n'ait guère correspondu à la réalité langagière, comme le signale Wilmet (1992), elle a eu une certaine influence, notamment aux 16^e et 17^e siècles, dans la mesure où l'Académie française l'a farouchement invoquée pour corriger les œuvres classiques dans lesquelles elle n'était pas respectée (Weinrich 1973, 295 et Vetters 2010, 289).

Donc la politique langagière a fort probablement déterminé, jusqu'à un certain degré du moins, la distribution du PS et du PC, même dans l'oral 'représenté' (Marchello-Nizia 2012) à cette époque-là, mais il n'est pas exclu

de supposer que certains locuteurs du 16^e et du 17^e siècle aient employé le PC à valeur de passé coupé du présent dans leurs propres interlangues⁶.

2.2. *Le PS et la thèse de la 'régrammation'*

Comme nous l'avons déjà dit, l'un des objectifs de cet article est d'étudier si l'évolution du système du passé, et en particulier celle du PS, pourra être considérée dans une perspective de grammaticalisation, ou de 'régrammation', comme cela a déjà été proposé pour le mode subjonctif (Loengarov 2006; Lindschouw 2008; 2011a et 2013) et pour le futur synthétique ou morphologique en français (Lindschouw 2011b). Cette section sera vouée à une justification de la thèse de la 'régrammation' pour l'étude du PS.

De façon très générale, il existe deux courants de la théorie de la grammaticalisation : un courant classique et un courant 'élargi'.

D'après la définition classique, la grammaticalisation présente deux phases : du lexical au grammatical d'abord, du grammatical au plus grammatical ensuite (Bybee *et al.* 1994; Lehmann 1995 [1982]; Haspelmath 1999, 2004; Detges/Waltereit 2002; Heine 2003; Hopper/Traugott 2003 [1993] et Marchello-Nizia 2006). L'évolution primaire du PC, observée dans la transition du bas latin à l'ancien français peut en effet être caractérisée comme un processus de grammaticalisation traditionnel, comme Vetters (2010, 286-288) et Schøsler (2012) l'ont déjà montré : au cours de cette période, la collocation *avoir/être* + participe passé change d'une unité lexicale libre à une unité grammaticale figée. Dans la construction lexicale non grammaticalisée de départ, les deux éléments pouvaient être placés librement dans la phrase et *habere* avait son sens lexical fort désignant la possession et des états présents, alors que le participe passé fonctionnait comme un complément d'objet direct de *habere*. Dans la transition vers l'ancien français, cette construction développe petit à petit des traits grammaticaux. Par exemple, *habere/avoir* perd son sens lexical plein de possession pour acquérir un sens plus abstrait et fonctionner ainsi comme un auxiliaire. En outre, le participe passé perd son statut de complément d'objet direct pour fusionner avec l'auxiliaire, changement qui est accompagné d'une fixation de l'ordre de ces deux unités. Une fois que ce

⁶ Le terme d'*interlangue* est emprunté à la didactique des langues étrangères pour désigner la langue d'un apprenant par rapport à la norme de la langue que celui-ci est en train d'apprendre. Or, ce terme a également été proposé pour décrire une phase du changement linguistique. Andersen (1973) compare ainsi le locuteur produisant des réanalyses, dont certaines peuvent conduire au changement linguistique, à l'enfant qui est en train d'acquérir sa langue maternelle. Dans cette optique, tous les locuteurs ont leur propre interlangue qui varie souvent par rapport à la norme établie.

figement s'est mis en place, le PC développe des valeurs de passé, d'abord une valeur de passé dont les effets durent toujours au moment de l'énonciation; ensuite une valeur de passé détachée de ce point. Il importe de souligner que cette grammaticalisation du PC est achevée depuis longtemps en français de la Renaissance, période dans laquelle notre collecte des données commence. Comme nous nous intéressons au phénomène de la grammaticalisation en tant que réorganisation du système grammatical, appelée 'régrammation' (cf. *infra*), la première étape de la grammaticalisation du PC n'est pas pertinente pour cette étude.

Comme la définition traditionnelle se révèle à la fois étroite et peu précise, un certain nombre de linguistes ont proposé une définition élargie, notamment Bybee *et al.* (1994), Marchello-Nizia (2001), Heltoft *et al.* (2005), Nørgård-Sørensen *et al.* (2011). Ces chercheurs sont *grosso modo* d'accord pour admettre que la grammaticalisation est un processus qui non seulement accorde un statut grammatical à des éléments ou à des systèmes qui ne l'avaient pas autrefois mais aussi qui change les systèmes grammaticaux existants⁷.

Nous allons nous appuyer sur la définition élargie de la grammaticalisation pour l'étude de l'évolution du système du passé, et notamment celle du PS. On peut ainsi estimer que ce tiroir verbal a subi un processus de 'régrammation' (Andersen 2006), dans la mesure où son prédécesseur issu du parfait latin (Vetters 2010, 282) exerçait déjà une fonction grammaticale; mais, comme le résultat d'une 'régrammation', il a obtenu un nouveau statut grammatical.

Si l'évolution du PS peut être caractérisée comme une 'régrammation', il faut au moins que les deux conditions suivantes soient présentes :

(1) Le processus de 'régrammation' présuppose une 'réduction paradigmatique' (Lehmann 1985 et 1995 [1982], 132 *sqq.*). Un élément essentiel d'une telle réduction est la perte de poids d'un signe linguistique à l'intérieur d'un paradigme et le manque de liberté du locuteur pour choisir un signe et le remplacer par un autre signe dans le paradigme (*op. cit.*, 137 *sqq.*). À mesure que la possibilité d'alternance entre les membres du paradigme diminue puis disparaît, la catégorie linguistique subit un processus d'obligatorification⁸ et de 'spécialisation' (Hopper/Traugott 2003 [1993], 116-118). Si le PS se réduit au

⁷ Dans Lindschouw (2011b, 57-63), on trouve une discussion minutieuse sur les problèmes liés à la définition classique sur la grammaticalisation. Il nous a semblé superflu de reprendre cette discussion, et nous renvoyons le lecteur à l'article précédent, paru dans la *RLiR*.

⁸ Ce néologisme est proposé en anglais par Lehmann (1995 [1982], 139), mais a ultérieurement subi une francisation par Lamiroy (2003, 414) et Loengarov (2006), pour ne citer que quelques chercheurs.

cours de l'histoire du français, on pourra avancer l'hypothèse qu'il va perdre sa possibilité d'alterner avec le PC et subir ainsi un processus d'obligatorification et de spécialisation.

(2) Le processus de 'régrammation' présuppose une 'désémantisation' (Heine 2003, 579), 'bleaching' (Hopper/Traugott 2003 [1993], 76 et 94), 'semantic attrition' (Lehmann 1985, 307) du contenu grammatico-fonctionnel du PS. En effet, si la valeur temporelle du PS était bipartite dans des états révolus du français, ce qui lui permettait d'indiquer un contenu passé lié au moment de l'énonciation (Vetters 2010, 282) et un contenu passé détaché de ce point, on pourrait également avancer l'hypothèse qu'au cours des siècles, il se transformera progressivement en un système à valeur unitaire, ce qui apparaîtrait comme un symptôme de sa réduction paradigmatisque.

Dans ce qui suit, nous allons examiner la validité de ces deux hypothèses.

Comme une conséquence directe de la réduction paradigmatisque et de la désémantisation du PS, on peut avancer une troisième hypothèse selon laquelle le rapport paradigmatisque entre le PS et le PC se renversera et connaîtra un changement au niveau du marquage au cours de la période examinée (cf. aussi Schøsler 2012). Si le PS est la forme non marquée en français de la Renaissance, au sein de son système sémantico-fonctionnel bipartite, le PC est la forme marquée, à valeur sémantico-fonctionnelle unitaire. En raison de la réduction paradigmatisque et de la désémantisation du PS et de l'élargissement du domaine d'emploi du PC, nous allons examiner si ce dernier finira par devenir la forme non marquée et le PS la forme marquée en français moderne (cf. *infra* 2.3).

2.3. Actualisation

Dans l'introduction, nous avons affirmé que le changement entre le PS et le PC sera examiné à partir de la théorie de la concordance du marquage et de l'innovation linguistique conçue par Andersen (2001a et 2001b) afin d'étudier si les changements survenus sont motivés de façon interne ou externe. D'après cette conception théorique, les innovations se propagent à l'intérieur du système linguistique suivant une hiérarchie de marquage prédictive, selon que l'innovation est motivée de façon interne ou externe. Les changements motivés par des facteurs externes sont souvent introduits 'par en haut' et résultent *a priori* du contact linguistique ou de besoins communicatifs et pragmatiques particuliers⁹ qui sont favorisés par les groupes dominants dans la société, alors

⁹ Il importe de souligner que le processus d'actualisation peut changer d'une époque à l'autre, notamment en fonction du médium de communication, qui joue un rôle

que les changements motivés par des facteurs internes sont introduits ‘par en bas’. D’après Andersen (2001a, 32), la nature marquée (m) ou non marquée (nm) des contextes peut être définie selon une série de paramètres : style (soutenu [m], standard [nm]), médium (écrit [m], parlé [nm]), morphologie (pluriel [m], singulier [nm]), syntaxe (proposition subordonnée [m], proposition principale [nm]), etc. La nature d’un changement, motivé de façon interne ou externe, détermine la manifestation des innovations. En effet, les changements introduits ‘par en haut’ apparaissent dans les contextes marqués, comme par exemple le genre argumentatif et la poésie, et se propagent ultérieurement à des genres textuels non marqués, comme par exemple l’oral ‘authentique’ et l’oral ‘représenté’ (Marchello-Nizia 2012) tel que le discours direct et les répliques dans les pièces de théâtre. En revanche, les changements introduits ‘par en bas’ apparaissent en principe d’abord dans les genres textuels non marqués pour se propager ensuite aux genres marqués.

On peut reprocher à la théorie du marquage qu’elle contienne des éléments ‘spéculatifs’, difficiles à prouver. Il est vrai que nous ne savons rien de sûr des intentions des locuteurs et du statut des éléments linguistiques en diachronie, mais si l’on soumet toutes ses hypothèses à des tests empiriques, on peut examiner leur force prédictive et dans quelle mesure elles constituent un cadre théorique. En effet, la ‘théorie’ d’Andersen (2001a et 2001b) a été évaluée à partir de données provenant de langues typologiquement et génétiquement différentes, à titre d’exemple de l’allemand, de l’anglais, du français, du russe et du norvégien ; voir toutes les contributions du recueil d’articles dont font partie les articles d’Andersen (2001a et 2001b). Nous l’avons également évaluée pour l’étude des modes verbaux en français (Lindschouw 2011a) et pour l’évolution du système du futur en français (Lindschouw 2011b). Comme toutes ces contributions confirment dans l’ensemble sa théorie, nous avons un fondement assez solide pour l’accepter et l’utiliser comme cadre explicatif dans cet article. Dans la présente étude, nous allons examiner comment les évolutions sémantico-fonctionnelles du PC se manifestent dans la langue à partir du français de la Renaissance et comment elles se propagent ultérieurement dans la langue, selon le modèle d’Andersen.

important pour le contact linguistique. A titre d’exemple, les variétés de français d’Amérique subissent massivement l’influence de l’anglais, mais moins on est instruit (en français), plus on est touché par l’anglais, donc les changements induits par l’anglais ne sont pas du tout introduits ‘par en haut’. On peut fort probablement s’imaginer que les médiums de communications électroniques (dans le sens large) accélèrent ce genre de changements. Or, pour ce qui est de la période prémoderne, le contact linguistique était réduit à de petits cercles érudits ; pour cette raison, les contacts linguistiques étaient alors induits ‘par en haut’. Pensez par exemple à l’influence du latin et de l’italien sur le français à l’époque de la Renaissance.

3. Méthode

Afin d'examiner la distribution et l'évolution du PS et du PC, nous avons collecté 600 occurrences à partir de *Frantext* (cf. la bibliographie). 200 occurrences ont été collectées pour chaque siècle. Puisque nous nous intéressons à l'alternance entre les deux formes du passé, notamment à la concurrence entre elles pour exprimer un contenu de passé coupé du moment de l'énonciation, notre collecte des données commencera à partir du moment où la première concurrence a été observée. Comme les changements du système du passé ne sont pas abrupts d'un siècle à un autre, et pour des soucis de clarté, nous ne mettrons l'accent que sur les 16^e, 18^e et 20^e siècles pour les raisons présentées dans les remarques introductives. On peut à juste titre se demander si 600 occurrences sont suffisantes pour ce genre d'interrogation. Cependant, dans nos études sur l'évolution du système des modes verbaux en français (Lindschouw 2011a) et des formes du futur (Lindschouw 2011b), nous avons pu constater que les changements à l'intérieur du système verbal se produisent si lentement qu'il est impossible d'identifier une évolution d'un siècle à l'autre. Par conséquent, nous proposons des coupes synchroniques plus larges et séparées de deux siècles. Cela dit, nos conclusions doivent être interprétées avec une certaine réserve et il est important à l'avenir d'ajouter à notre étude des données supplémentaires afin de pouvoir renforcer nos conclusions.

Nous nous sommes référé à Weinrich (1973) en section 2.1. concernant l'importance des genres textuels pour comprendre le fonctionnement des deux formes du passé. En fait, Weinrich ne se réfère qu'à deux genres textuels, le monde raconté et le monde commenté, mais il existe d'innombrables genres textuels dont il faut *a priori* tenir compte afin d'établir un corpus représentatif. C'est pourquoi, nous prendrons en considération un vaste éventail de genres textuels pour la collecte des données. Pour faire ressortir un corpus représentatif de la réalité langagière et des échantillons dépourvus de partis pris idiosyncrasiques, les données ont été choisies de sorte qu'elles représentent les pôles du continuum communicatif proposé par Koch/Oesterreicher (2001, 586) qui appellent 'immédiat' le contexte communicatif qui déclenche typiquement une production orale et 'distance' le contexte communicatif qui déclenche typiquement une production écrite. Ils énumèrent dix paramètres extralinguistiques permettant d'analyser vers quel pôle un texte peut être catégorisé. Ces paramètres sont présentés dans le tableau 1. Nous tenons à souligner que Koch/Oesterreicher distinguent entre les termes 'conception' et 'genre textuel', c.-à-d. que les deux pôles extralinguistiques du tableau 1 ne coïncident pas avec les genres textuels, mais y sont reliés :

Immédiat	Distance
communication privée	communication publique
interlocuteur intime	interlocuteur inconnu
émotionnalité forte	émotionnalité faible
ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et situationnel
ancrage référentiel dans la situation	détachement référentiel de la situation
coprésence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle
coopération communicative intense	coopération communicative minime
dialogue	monologue
communication spontanée	communication préparée
liberté thématique	fixation thématique

Tableau 1. Paramètres permettant de définir les pôles de l'immédiat et de la distance
(Koch/Oesterreicher 2001, 586)

Les données ont été choisies et réparties en trois groupes. Le premier groupe, censé représenter la distance, est constitué de textes argumentatifs (*i.e.* de textes académiques, historiques et religieux, d'essais philosophiques, de mémoires, de récits de voyage, etc.). Ces textes sont proches du pôle de la distance parce qu'ils relèvent d'une communication publique où l'interlocuteur est inconnu ; l'émotionnalité est plutôt faible ; il s'agit le plus souvent d'un monologue au sens large du terme, la communication est préparée, les thèmes sont fixés à l'avance, etc. Le deuxième groupe, censé représenter l'immédiat, est constitué de textes reflétant l'oral 'représenté' (Marchello-Nizia 2012), c.-à-d. les pièces de théâtre et les dialogues dans les textes littéraires narratifs. Il est vrai qu'il faut se garder d'identifier discours direct et répliques avec la langue parlée, parce qu'ils ne présentent pas la même spontanéité, coopération communicative et liberté thématique que la langue parlée *stricto sensu*, mais n'en sont qu'un reflet. C'est précisément pour répondre à cette objection que nous employons le terme de l'oral 'représenté'. Quoi qu'il en soit, nous considérons que le discours direct et les répliques ont été rédigés avec la claire intention de rendre une impression de spontanéité et d'informalité, ce qui justifie qu'on puisse les retenir pour illustrer le pôle de l'immédiateté communicative. Le troisième groupe représente une sorte de groupe intermédiaire situé entre l'immédiat et la distance. Les textes de fiction en prose se situent entre la communication typique de l'immédiat et la communication typique de la distance, puisqu'ils présentent différents degrés de formalité selon le style de l'auteur. Il est vrai que dans un premier temps ce genre textuel est plus près du pôle de la distance que du pôle de l'immédiat si l'on en juge par

les critères énumérés dans le tableau *supra*. Cependant, chez certains romanciers, on retrouve un style très personnalisé, intime et émotionnel, du moins pour l'époque contemporaine, ce qui permet de voir dans ce genre certains traits propres au pôle de l'immédiat, bien qu'il faille reconnaître que de façon générale, la publication d'un roman est un acte public et souvent le fruit de réécritures multiples. Pour les périodes antérieures, l'utilisation de données orales est bien sûr exclue. Pour la langue moderne, nous ne nous servons que des données écrites et non des données orales transcrites, parce que le remplacement du PS par le PC est quasiment achevé dans le médium parlé, ce que confirme une recherche lancée dans le corpus oral *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*.

3.1. Compléments du temps

Une étude d'ordre sémantico-pragmatique comme celle-ci est sans cesse exposée au danger de la circularité. En d'autres termes, comment s'assurer que le PS et le PC traduisent effectivement les valeurs décrites dans la section 2.1. ? Pour prévenir ce danger, nous avons décidé d'étudier les deux formes du passé en intime relation avec les compléments du temps. Ce procédé est originellement proposé par Klum (1961) et élaboré ultérieurement par Caron/Liu (1999) pour l'étude de la concurrence entre le PS et le PC dans la littérature épistolaire et par Thibault (2000) pour l'espagnol *renacentista*.

Il existe deux méthodes pour étudier le changement dans le système du passé. Soit on peut considérer que ce sont les adverbiaux de temps qui changent au cours de l'histoire. Dans ce cas-là, les formes verbales représentent les éléments constants de l'énoncé à partir desquelles on peut mesurer les changements des adverbiaux. Soit on peut adopter le procédé inverse en considérant les adverbiaux temporels comme l'élément stable de l'énoncé et à partir de ceux-ci mesurer les changements survenus aux formes verbales. Il importe de souligner que ces deux méthodes sont inconciliables, car si l'on essaie de les combiner, on s'expose au risque de la circularité. Dans cette étude, nous avons choisi d'adopter la deuxième méthode. Par conséquent, nous considérons que les adverbiaux constituent l'élément stable de l'énoncé à partir desquels on peut mesurer les changements des formes verbales. Cela n'implique pas que le locuteur n'est pas doté de la possibilité d'exprimer subjectivement une coupure ou un lien avec le présent énonciatif en dépit de la valeur sémantique véhiculée par les adverbiaux. Mais nous devons écarter cet aspect dans le présent travail pour ne pas obtenir de résultats imprécis et contradictoires.

Nous avons regroupé les compléments du temps en deux groupes généraux : les adverbiaux de passé et les adverbiaux de présent. Les adverbiaux de

passé peuvent être divisés en cinq sous-groupes : *hier*, *la veille/le lendemain*, les adverbiaux désignant les jours de la semaine, les adverbiaux formés sur le modèle *le/ce* + unité de temps + (-là), par exemple *la nuit du 16 mai* ou *ce jour-là*, et enfin les adverbiaux ponctuels comme *ensuite*, *puis*, *alors*, *après*, etc. Ces adverbiaux désignent tous des actions passées coupées du moment de la parole. Les adverbiaux de présent comportent trois sous-groupes : les adverbiaux de présent pur comme *maintenant*, *aujourd'hui* et *à présent*, les adverbiaux duratifs comme *depuis/dès/jusqu'à* + unité de temps lié au présent (*jusqu'à ce jour/nos jours*, *depuis trois jours*, etc.) et enfin les adverbiaux formés sur le modèle *ce* + unité de temps comme *ce matin*, *cette nuit*, etc. Ces adverbiaux désignent tous des actions passées motivées par le moment de l'énonciation d'une façon ou d'une autre. Les adverbiaux de présent pur désignent des actions simultanées avec le moment de l'énonciation ; les duratifs expriment des états de choses passés qui durent encore au moment de la parole et pour les adverbiaux du type *ce* + unité de temps, le déictique *ce* inclut le procès verbal au moment de l'énonciation. Ces adverbiaux sont *grosso modo* du même type que ceux qui sont pris en considération par Caron/Liu (1999). Cependant, nous avons élargi la palette d'adverbiaux avec les ponctuels parmi les adverbiaux de passé et avec les adverbiaux de présent pur et les duratifs parmi les adverbiaux de présent pour avoir accès à une gamme plus large, plus représentative de la réalité langagière.

Il importe cependant de souligner que le statut de *hier* comme adverbial de passé est contesté. La plupart des chercheurs n'hésitent pas à considérer *hier* comme un adverbe qui désigne des actions coupées du moment de la parole, du moins pour les états révolus du français (Caudal/Vetters 2007, 126 et Vetters 2010, 289), peut-être en raison de l'influence de la fameuse 'règle des 24 heures' que plusieurs grammairiens de l'époque avaient adoptée sans conteste. Selon cette 'règle', *hier* serait un adverbe de passé, puisqu'il désigne des actions qui ne se sont pas produites le même jour que le moment de l'énonciation. Caron/Liu (1999, 40 et 42) admettent cependant que le point référentiel de *hier* dépend obligatoirement du *moi-ici-maintenant* du locuteur. Comme tous les autres adverbiaux de passé, *hier* est calculé à partir du *lui-là-à ce moment-là*, donc à partir d'un point de référence au passé (Wilmet 1998, 298, 348, 357 *sqq.*), mais il semblerait que cet adverbe établisse un lien intime avec le *moi-ici-maintenant*, analyse que nous poursuivrons dans la présente étude. Nous considérons que cet adverbe est à cheval entre le passé et le présent, mais l'avons regroupé – faute de mieux – parmi les adverbiaux de passé. Comme le montrera la section empirique, l'évolution des deux formes du passé est particulière après cet adverbe, ce qui justifie qu'il forme son propre sous-groupe.

Les deux groupes d'adverbiaux ne sont toutefois pas représentés de manière tout à fait égale dans nos résultats. Comme nous nous intéressons en particulier à la substitution du PS par le PC pour l'expression d'un contenu passé pur, 150 sur les 200 occurrences de chaque siècle comprennent un adverbial de passé, alors que les 50 restantes contiennent un adverbial de présent.

3.1.1. Inclusion et exclusion d'adverbiaux

Comme nous nous intéressons au glissement des valeurs respectives du PS et du PC en rapport avec les adverbiaux de temps considérés comme l'ancrage temporel constant, ces adverbiaux ne sont répertoriés qu'avec l'un de ces deux tiroirs verbaux et non avec d'autres temps du passé tels que le présent historique, l'imparfait, le plus-que-parfait, etc.

En outre, nous n'avons tenu compte que des occurrences dans lesquelles la portée de ces adverbiaux affecte le PS ou le PC et non d'autres constituants de la phrase. En d'autres termes, les types d'occurrences suivants ont été écartés lors de la collecte des données :

– L'adverbial temporel porte sur un syntagme infinitif :

- (4) Après m'avoir vue au théâtre, il m'avait envoyé ce mot : « J'ai aimé vous voir hier soir rythmer vos textes d'une main volontaire, de chef d'orchestre, ou de votre genou [...] ». »

(Angot, *Rendez-vous*, 66, 2006, cit. Frantext)

– L'adverbial remplit une fonction d'argument ou de circonstant valentiel dans la phrase comme sujet, complément d'objet direct ou indirect, attribut du sujet, etc. En (5) l'adverbe temporel *le lendemain* fonctionne comme un complément circonstanciel de temps qui remplit une fonction valentielle, dans la mesure où il est impossible de l'omettre sans créer une structure agrammaticale, et en (6) *l'année 1948* occupe la position sujet de la phrase :

- (5) Je ne sais plus si je rencontrais Orazio le premier soir où je m'aventurai dans les parages, si ce fut *le lendemain*, ou plus tard.

(Bianciotti, *Le Pas si lent de l'amour*, 54, 2007, cit. Frantext)

- (6) Après une phase d'assainissement progressif et d'amélioration en 1947, *l'année 1948* a vu se réaliser un progrès d'ensemble certain mais encore réduit [...].

(Sans mention d'auteur, *L'Industrie des conserves en France*, 21, 1950, cit. Frantext)

4. Résultats empiriques

Le PS est issu du parfait latin et en tant que tel déjà grammaticalisé en latin classique (cf. section 2.2.) où il avait acquis une valeur de passé perfectif, mais avait également d'autres emplois qu'il a perdus au cours de l'histoire, par exemple des emplois en tant que passé antérieur et plus-que-parfait (Vetters 2010, 282), emplois qui se sont perpétués en espagnol et en portugais (Thibault 2000). C'est pourquoi Vetters (2010) considère que le parfait latin est un 'praeteritum perfectum' et non un 'perfectum praesens' contrairement à la tradition (Wilmet 1992). C'est hors de la portée de la présente étude de discuter si le parfait latin était une forme de passé détachée ou non du moment de la parole. Toutefois, il est probable que ce tiroir verbal était déjà pourvu de ces deux valeurs en latin, car nous avons constaté certains emplois du PS au 16^e siècle où cette forme exprimait une valeur de passé reliée au moment de la parole (cf. section 4.1.), ce qui est également observé par Caron/Liu (1999, 50) et Schøsler (1973 et 2012). Cela peut être interprété comme une fonction résiduelle héritée du latin. Comme cette étude reste cantonnée à l'évolution des deux formes du passé en français, nous n'étudierons pas cette question en profondeur ici, mais renvoyons le lecteur à l'étude de González Fernández (1980) sur les valeurs du parfait latin.

Comme nous l'avons déjà dit en 2.2., le PC trouve son origine en bas latin où il fonctionne comme une entité lexicale libre désignant la possession, mais ensuite, il subit un processus de grammaticalisation dans le sens 'traditionnel' de ce terme en raison duquel il se fige en tant que forme verbale exprimant d'abord une action de passé liée au moment de l'énonciation pour développer ultérieurement des valeurs de passé pur (Vetters 2010, 286-288 et Schøsler 2012). Cette transition est toutefois lente. Vetters (2010, 286) souligne que bien que la fonction grammaticalisée du PC existe dès les textes les plus anciens du français, on trouve également des occurrences de *avoir* + participe passé où *avoir* a gardé son sens lexical plein. Une telle coexistence entre une valeur d'origine et une valeur nouvelle grammaticalisée est aussi connue sous le nom de 'layering' (Hopper 1991, 22) dans la discussion scientifique. Cependant, la valeur d'origine disparaît apparemment de la langue au cours de l'ancien et du moyen français; du moins, nous n'avons pas trouvé d'attestations de la construction lexicale libre lors de la collecte des données du 16^e siècle.

Comme nous l'avons affirmé en section 3, nous présenterons les données sous forme de trois coupes synchroniques, centrées sur le 16^e, le 18^e et les 20^e/21^e siècles afin d'étudier le glissement des valeurs respectives du PS et du PC pour l'expression d'un contenu passé pur détaché du moment de l'énonciation en intime relation avec les compléments du temps.

4.1. 16^e siècle

Le tableau 2 présente la distribution des deux formes de passé par rapport aux adverbiaux de passé et de présent au 16^e siècle :

Adverbial général	Adverbial spécifique	Passé simple	Passé composé
Adverbiaux de passé	<i>Hier</i>	28 (14,5 %)	2 (1 %)
	<i>La veille/le lendemain</i>	30 (15 %)	0 (0 %)
	Jour de la semaine	29 (14,5 %)	1 (0,5 %)
	<i>Le/ce + unité de temps + (-là)</i>	27 (13,5 %)	3 (1,5 %)
	Ponctuel	28 (14 %)	2 (1 %)
Adverbiaux de présent	Présent pur	1 (0,5 %)	15 (7,5 %)
	Duratif	0 (0 %)	17 (8,5 %)
	<i>Ce + unité de temps</i>	0 (0 %)	17 (8,5 %)
Total : 200 occurrences (100 %)		143 (71,5 %)	57 (28,5 %)

Tableau 2 – Adverbiaux et formes de passé (16^e siècle)

Dans un premier temps, les résultats montrent une belle symétrie pour ce qui est de la répartition du PS et du PC par rapport à ces adverbiaux : le PS a une forte tendance à se combiner avec les adverbiaux de passé, tous sous-groupes confondus, alors que le PC s'assemble avec les adverbiaux de présent. Cette distribution nette indique que le PS exprime une valeur de passé pur, alors que le PC véhicule une action de passé intimement liée au moment de l'énonciation. Donnons quelques exemples à titre illustratif de ces valeurs. Sous (7), le PS *assembla* traduit une valeur de passé coupée du moment de la parole, analyse étayée par l'adverbial de passé, *un Dimanche au matin*, de même que l'imparfait *sentoit* et le passé simple *donna* présents dans le co-texte, qui marquent que le décor est au passé. En (8), le PC *a eu* traduit une valeur de passé liée au moment de l'énonciation, ce que soulignent l'adverbe temporel *ce matin* ainsi que les deux présents et les deux futurs du co-texte :

- (7) [...] et combien que le second se sentoit totalement desnüé de savoir, cela luy donna courage : et quelques jours apres, il *assembla* un Dimanche au matin neuf ou dix personnes, [...].

(Palissy, *Recepte veritable*, 197, 1563, cit. Frantext)

- (8) [...] car la presence d'un si excellent Senateur m'augmentera le courage, de sorte que j'espere s'il y vient, que NICOT n'aura pas sur moy l'avantage qu'il *a eu* ce matin.

(Brués, *Les Dialogues de Guy de Brués contre les nouveaux académiciens*, 239, 1557, cit. Frantext)

Cette distribution symétrique est également confirmée par le tableau 3 qui montre la distribution des deux types d'adverbiaux et des deux formes verbales par rapport aux genres textuels. Ainsi, le PS s'emploie massivement avec les adverbiaux de passé dans toute la gamme de genres textuels pris en compte (le genre argumentatif, la littérature/la narration et le discours direct). Inversement, le PC se combine presque exclusivement avec les adverbiaux de présent dans tous ces genres textuels :

Adverbial	Genre textuel	Passé simple	Passé composé
Adverbiaux de passé	Argumentatif	48 (24 %)	2 (1 %)
	Littéraire	50 (25 %)	0 (0 %)
	Discours direct	44 (22 %)	6 (3 %)
Adverbiaux de présent	Argumentatif	0 (0 %)	16 (8 %)
	Littéraire	1 (0,5 %)	14 (7 %)
	Discours direct	0 (0 %)	19 (9,5 %)
Total: 200 occurrences (100 %)		143 (71,5 %)	57 (28,5 %)

Tableau 3 – Adverbiaux, formes de passé et genres textuels (16^e siècle)

Cependant, les deux tableaux révèlent des tendances opposées à cette distribution symétrique. Premièrement, le PS semble traduire une action de passé motivée par le moment de l'énonciation ; cette tendance ressort notamment de la distribution des formes verbales en combinaison avec l'adverbe *hier*. Le tableau 2 montre une tendance très forte du PS à se combiner avec cet adverbe. En section 3.1., nous avons montré qu'il n'y a pas unanimité parmi les chercheurs pour ce qui est de la valeur à y attribuer et avons conclu que cet adverbe est à cheval entre le passé et le présent, car d'un côté il indique que le procès verbal est achevé au moment de la parole, mais d'un autre côté il est si proche de l'acte de la parole qu'il y est toujours relié. Si l'on accepte cette analyse, les données chiffrées révèlent un certain nombre de cas qui soulignent que le PS véhicule un contenu passé lié au moment de la parole à côté de la valeur – bien plus fréquente – d'un contenu passé coupé du présent et constitue ainsi un système à valeurs bipartites au 16^e siècle. Ce système va se réduire considérablement au cours des siècles suivants.

Deuxièmement, nos données révèlent une autre tendance qui s'oppose à la distribution générale des formes de passé au 16^e siècle. Nous avons relevé huit occurrences dans lesquelles le PC se combine avec un adverbial de passé, ce qui suggère qu'il peut traduire un contenu de passé pur dans ces contextes spécifiques. L'exemple (9) sert à titre illustratif de cet usage :

- (9) [...] car d'autrefois à Naples j'ay eu l'amitié d'une vieille femme qui avoit cognoissance de toutes les herbes du monde, et par icelles guerissoit plusieurs maladies, [...].

(Amboise, *Les Neapolitaines: comedie Française Face-cieuse*, 166, 1584, cit. Frantext)

Dans cette occurrence, le PC traduit clairement un contenu passé coupé du *moi-ici-maintenant*, ce que soulignent l'adverbe de passé *d'autrefois* de même que les deux imparfaits *avoit* et *guerissoit* du co-texte. Il est intéressant de constater que cet emploi du PC est presque exclusivement réservé au discours direct, genre textuel proche du pôle de l'immédiat dans le modèle communicatif de Koch/Oesterreicher (2001) (cf. tableau 1), ce qui vaut également pour (9), qui est tiré d'une pièce de théâtre. Nous pensons qu'il s'agit d'une innovation qui apparaît dans un contexte non-marqué, ce qui suggère qu'elle peut être introduite 'par en bas', si l'on accepte la théorie d'Andersen (2001a et 2001b) sur l'innovation linguistique (cf. section 2.3.). L'analyse semble plausible, parce que cette valeur va augmenter au cours des siècles suivants tout en se répandant aux genres textuels non marqués.

Parmi ces 8 occurrences, nous en avons relevé 2 tirées des lettres privées de Calvin, dont (10) sert à titre illustratif :

- (10) Car apres m'avoir requis au mois de janvier d'interceder pour luy au mariage de Merne, il m'a mandé que Wilerzy l'avoit aymé ante multos menses jusque à le demander [...].

(Calvin, *Lettres à Monsieur et Madame de Falais*, 144, 1543-1554, cit. Frantext)

Ici le PC *a mandé* est utilisé avec une valeur de passé coupé du présent, ce qui est étayé par la présence de l'adverbial introduit par *apres* et le plus-que-parfait *avoit aymé*, utilisé pour assurer la concordance du temps dans la proposition complétive enchâssée dans le prédicat *a mandé*. Schøsler (2012), ayant travaillé systématiquement sur l'emploi du PS et du PC dans l'œuvre de Calvin, considère que le PS traduit une valeur de 'perfectum historicum' et le PC une valeur de 'perfectum praesens', qu'il s'agisse de ses traités ou de ses lettres privées, quoique nous ayons affaire à deux genres bien distincts. Nous ne sommes pas entièrement d'accord avec cette analyse. Pour les lettres privées, nous avons pu constater que le PC s'emploie jusqu'à un certain point avec une valeur de passé pur ou de 'perfectum historicum', ce qui cadre parfaitement avec l'analyse d'Andersen (2001a et 2001b), puisqu'il s'agit d'un changement introduit 'par en bas', qui va se répandre progressivement dans les siècles à venir.

4.2. 18^e siècle

Au 18^e siècle, le système du passé a subi des changements considérables comme le révèlent les tableaux 4 et 5. Les données montrent que le PC gagne du terrain sur le PS pour l'expression d'un contenu de passé coupé du moment de la parole, ce qui justifie que l'on qualifie ce siècle de période de transition :

Adverbial général	Adverbial spécifique	Passé simple	Passé composé
Adverbiaux de passé	<i>Hier</i>	17 (8,5 %)	13 (6,5 %)
	<i>La veille/le lendemain</i>	26 (13 %)	4 (2 %)
	Jour de la semaine	24 (12 %)	6 (3 %)
	<i>Le/ce</i> + unité de temps + (-là)	26 (13 %)	4 (2 %)
	Ponctuel	25 (12,5 %)	5 (2,5 %)
Adverbiaux de présent	Présent pur	0 (0 %)	16 (8 %)
	Duratif	0 (0 %)	17 (8,5 %)
	<i>Ce</i> + unité de temps	0 (0 %)	17 (8,5 %)
Total : 200 occurrences (100 %)		118 (59 %)	82 (41 %)

Tableau 4 – Adverbiaux et formes de passé (18^e siècle)

Il est cependant intéressant de constater que le changement est plus avancé après certains adverbiaux, notamment après *hier*. Si le PS était de loin la forme préférée après cet adverbe au 16^e siècle, le PS et le PC ont maintenant une distribution presque égale. Nous avons même retenu un certain nombre d'occurrences où le PS et le PC alternent après *hier*, dans le même ouvrage et chez le même auteur, tel que l'illustrent (11) et (12) :

- (11) Hier en soupant tu nous *as entretenus* de magistrats et de prêtres.

(Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville*, 27, 1784, cit. Frantext)

- (12) [...] comme je te *vis* hier au soir lorsque je te présentai mes filles et ma femme [...].

(Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville*, 28, 1784, cit. Frantext)

Bien que la fréquence du PC soit moins considérable après les autres adverbiaux de passé, force est de constater que cette alternance entre les deux formes a également été observée chez le même auteur après tous les adverbiaux, quoique dans une moindre mesure qu'en combinaison avec *hier*, ce qui témoigne que nous avons affaire à un changement en cours.

Il se peut cependant que le changement le plus important observé pour l'adverbe *hier* doive être mis en rapport avec le fait que celui-ci est à cheval entre le passé et le présent (cf. section 3.1.). Cet adverbe constitue donc un contexte favorable pour les deux interprétations. En termes de grammaticalisation (ou de 'régrammation') cela correspond à un cas de 'overlap' (Heine 1993, 48-53), de 'bridging context' (Heine 2002) ou de 'critical context' (Diewald 2002). Selon ce modèle, une forme A qui subira ultérieurement un processus de grammaticalisation, ou de 'régrammation' dans notre cas, existe dans une certaine étape synchronique de la langue pour traduire une valeur déterminée. Ensuite, une nouvelle forme B, concurrente de A, entre dans la langue, ce qui crée une ambiguïté référentielle entre la forme A et B. Enfin, la forme A se perd (ou souvent se (ré)grammaticalise), et seule la forme B est capable d'exprimer la valeur réservée auparavant à la forme A. Il existe, après l'adverbe *hier* une ambiguïté référentielle. Puisqu'il n'est pas clair pour le locuteur si l'action dénotée par le verbe en relation avec cet adverbe a des répercussions ou non sur le présent énonciatif¹⁰, il peut choisir librement entre les deux formes de passé. Comme une conséquence de cette ambiguïté, les valeurs originelles du PS et du PC vont se modifier, et le PC pourra désormais s'utiliser progressivement avec les adverbiaux de passé pur.

Le fait que l'emploi du PS ait diminué après l'adverbe *hier* en passant de 28 occurrences au 16^e siècle à 17 occurrences au 18^e siècle dans notre corpus peut également être interprété comme un signe que la capacité du PS à traduire un contenu de passé motivé par le moment de l'énonciation s'est affaiblie, tendance également corroborée par l'absence totale du PS en combinaison avec les adverbiaux de présent. Le PS est donc en train d'évoluer d'un système à valeurs bipartites à un système à valeur unitaire et ainsi de limiter son contenu à l'expression d'un passé coupé du moment de l'énonciation. En revanche, le PC est en train d'ouvrir son champ d'application par rapport au 16^e siècle, dans la mesure où il peut être employé ou bien avec une valeur de passé pur (avec les adverbiaux de passé) ou bien avec une valeur de passé motivée par l'énonciation (avec les adverbiaux de présent).

Si l'on prend en considération la distribution des deux formes de passé par rapport aux genres textuels, la répartition est assez révélatrice. Comme le montre le tableau 5, le PC employé avec une valeur de passé est plutôt fréquent dans le discours direct, c.-à-d. dans l'oral 'représenté' (Marchello-Nizia 2012), genre proche du pôle de l'immédiat dans le modèle de Koch/

¹⁰ Rappelons que dans cette étude, nous considérons les adverbiaux temporels comme l'élément stable de l'énoncé afin d'être capable de mesurer les changements survenus dans les formes verbales.

Oesterreicher (2001), alors que sa fréquence dans les genres plus proches du pôle de la distance, les genres argumentatifs et littéraires, est assez modeste. Cette répartition pourrait suggérer que le changement sémantico-fonctionnel du PS est motivé ‘par en bas’ (Andersen 2001a et 2001b) comme nous l’avons proposé en section 4.1. Cependant, le PS est généralement la forme la plus fréquente tous genres compris à cette étape synchronique ; il faut attendre les siècles suivants pour observer une distribution différente.

Adverbial	Genre textuel	Passé simple	Passé composé
Adverbiaux de passé	Argumentatif	43 (21,5 %)	7 (3,5 %)
	Littéraire	46 (23 %)	4 (2 %)
	Discours direct	29 (14,5 %)	21 (10,5 %)
Adverbiaux de présent	Argumentatif	0 (0 %)	16 (8 %)
	Littéraire	0 (0 %)	17 (8,5 %)
	Discours direct	0 (0 %)	17 (8,5 %)
Total : 200 occurrences (100 %)		118 (59 %)	82 (41 %)

Tableau 5 – Adverbiaux, formes de passé et genres textuels (18^e siècle)

Considérons maintenant les raisons pour lesquelles le changement du système du passé commence à se manifester à ce moment précis. Nous avons déjà proposé que la valeur sémantique de l’adverbe *hier* constitue un élément important du changement du PS, puisqu’il est à cheval entre le passé et le présent.

Toutefois, d’autres explications sont également plausibles. Bien que la fameuse ‘règle des 24 heures’ n’ait guère reflété la réalité langagière, elle a fort probablement eu une importance considérable en tant qu’instrument normatif, puisque l’Académie française l’a farouchement invoquée pour adapter les œuvres classiques au ‘bon usage’ de l’époque (Weinrich 1973, 295 et Vettters 2010, 289), comme nous l’avons dit *supra* en 2.1. Comme cette ‘règle’ était notamment évoquée pour satisfaire aux impératifs de la dramaturgie classique française aux 16^e et 17^e siècles avec la poétique aristotélicienne comme point de repère, il n’est pas exclu de penser que cette ‘règle’ a été maintenue de façon moins rigide au 18^e siècle où les préceptes classiques ne jouissaient plus de la même importance. On peut donc s’imaginer qu’un tel affaiblissement a ‘rendu légale’ l’utilisation du PC pour des événements qui ne sont pas survenus le jour même où le locuteur en parle. Cette hypothèse cadre parfaitement avec l’idée selon laquelle l’emploi du PC en tant que forme de passé pur serait une innovation ‘par en bas’, car les prescriptions de l’Académie française ont

probablement réprimé dans le médium écrit un usage répandu déjà dans le médium parlé 'authentique'.

Le changement du système du passé peut enfin être mis en relation avec une tendance plus générale dans le système verbal français qui tend à remplacer les formes synthétiques par les formes analytiques. Pour ce qui est du système du futur, le futur analytique commence à prendre du terrain sur le futur synthétique pour l'expression d'un contenu de futur coupé du moment de l'énonciation à partir du 18^e siècle (Lindschouw 2011b), c.-à-d. en même temps que le PC commence à concurrencer le PS. La tendance selon laquelle les formes synthétiques se font remplacer par les formes analytiques pourrait être reliée à une analyse interlinguistique et acquisitionnelle : les formes analytiques sont plus faciles à acquérir et à repérer que les formes synthétiques, parce qu'elles sont plus faciles à incorporer mentalement dans les interlangues¹¹ des locuteurs (Lund 2009, 95-96).

4.3. 20^e/21^e siècles

Pour ce qui est de l'époque moderne, nous constatons que le système du passé a subi encore des modifications considérables par rapport au 18^e siècle. Le tableau 6 indique que de façon générale, le PC est devenu la forme la plus courante pour traduire un contenu de passé coupé du moment de l'énonciation et s'est ainsi étendu au domaine réservé autrefois au PS :

Adverbial général	Adverbial spécifique	Passé simple	Passé composé
Adverbiaux de passé	<i>Hier</i>	0 (0 %)	30 (15 %)
	<i>La veille/le lendemain</i>	16 (8 %)	14 (7 %)
	Jour de la semaine	8 (4 %)	22 (11 %)
	<i>Le/ce + unité de temps + (-là)</i>	9 (4,5 %)	21 (10,5 %)
	Ponctuel	9 (4,5 %)	21 (10,5 %)
Adverbiaux de présent	Présent pur	1 (0,5 %)	15 (7,5 %)
	Duratif	0 (0 %)	17 (8,5 %)
	<i>Ce + unité de temps</i>	1 (0,5 %)	16 (8 %)
Total : 200 occurrences (100 %)		44 (22 %)	156 (78 %)

Tableau 6 – Adverbiaux et formes de passé (20^e/21^e siècles)

Force est cependant de constater que la répartition du PS et du PC diffère après les divers adverbiaux de passé. *Hier* présente la distribution la plus

¹¹ Pour une définition de ce terme, voir *supra* 2.1.

spectaculaire, dans la mesure où cet adverbe présente une configuration exactement inversée. Il est passé d'une situation au 16^e siècle où le PS était la forme préférée à une situation aux 20^e/21^e siècles, où le PC est devenu la forme exclusive, changement qui est également confirmé par Caron/Liu (1999, 42-45) pour le genre épistolaire. Nous avons déjà émis l'hypothèse que ce changement important pourrait être relié au statut sémantiquement ambigu de *hier* (cf. section 3.1. et 4.2.). Cette conclusion est bien entendu fondée sur les résultats de notre corpus et devrait être supplée par d'autres études futures.

Les autres adverbiaux de passé n'emboîtent le pas à *hier* qu'avec retard, comme nous l'avons observé pour les siècles précédents. Les adverbiaux du type 'jour de la semaine', *le/ce* + unité de temps + (-là) de même que les adverbiaux ponctuels ont une préférence nette pour le PC, contrairement aux siècles précédents où le PS était la forme dominante. En revanche, les adverbiaux du type 'la veille/le lendemain' sont plutôt conservateurs, parce que parmi les adverbiaux examinés ce type est le plus résistant au changement, bien qu'on puisse observer une évolution en faveur du PC au cours des siècles. Si ces adverbiaux se combinaient exclusivement avec le PS au 16^e siècle, ils ont maintenant une répartition plus ou moins égale entre le PS et le PC. Il semble que le statut conservateur de ces deux adverbiaux doive être expliqué en termes de genres textuels plutôt qu'à partir de leur valeur sémantique. Parmi les 30 occurrences observées de ces deux adverbiaux à l'époque moderne, seules 5 occurrences relèvent du discours direct, alors que les 25 restantes sont issues de la littérature et des genres argumentatifs à traits narratifs, à savoir les livres d'histoire, les mémoires, les récits de voyage, etc. Comme nous allons le voir dans ce qui suit, ces deux genres sont ceux qui acceptent encore l'usage du PS, alors que cette forme est presque disparue dans le discours direct.

En dépit de l'évolution manifeste en faveur du PC pour l'expression d'un contenu passé coupé du moment de l'énonciation, il existe dans notre corpus quelques exemples où le PS et le PC alternent après un adverbial de passé chez le même auteur, comme c'était aussi le cas au 18^e siècle. En (13), le narrateur emploie le PS *quitta* et le PC *ai éprouvé* après l'adverbial *l'année suivante*. Quoiqu'elle réfère dans les deux cas à des événements passés, on peut avancer l'hypothèse que le PC indique une action dont les conséquences se laissent encore ressentir au moment de l'énonciation en 2007. Cette hypothèse est pourtant difficile à vérifier objectivement, faut d'accès aux procédés cognitifs de S. Veil, mais rien dans le contexte ne contredit cette hypothèse. Ainsi, on peut suggérer que le PC soit dans certains cas employé avec sa valeur primaire, même lorsqu'il réfère à des événements passés 'authentiques':

- (13) Lorsque de Gaulle *quitta* l'Élysée, l'année suivante, je n'ai pas *éprouvé* de regret. J'avais d'ailleurs voté non au référendum, moins à cause de la réforme du Sénat, [...].

(Veil, *Une vie*, 156, 2007, cit. Frantext)

En même temps, nous avons relevé 2 occurrences dans lesquelles le PS peut traduire un contenu de passé motivé par le moment de l'énonciation, tel que l'illustrent (14) et (15) :

- (14) [...] mais je vous l'enverrai certainement, car elle est un hommage à cette petite fille admirable que vous *fûtes* aujourd'hui à cinq heures du matin.

(Sartre, *Lettres au castor et à quelques autres*, vol. I (1926-1939), 18, 1983, cit. Frantext)

- (15) [...] tout ce que je *vis* et *entendis* dans le cours de cette journée, écrivit-il le lendemain dans une note insensée qui nous est parvenue, [...].

(Guéhenno, *Jean-Jacques : t. 3 : Grandeur et misère d'un esprit : 1758-1778*, 247, 1952, cit. Frantext)

En (14), le PS *fûtes* véhicule clairement un contenu de passé motivé par le moment de l'énonciation, analyse corroborée par l'adverbe *aujourd'hui* ainsi que le futur et le présent du co-texte. Cet usage est cependant stylistiquement marqué et peut probablement être expliqué par le sens que l'auteur va apporter à cet énoncé. Sartre est connu pour employer un style érudit, et le castor, un animal doué, auquel il s'adresse, est sa compagne, Simone de Beauvoir. Il n'est pas exclu qu'il a choisi le PS pour donner une tonalité savante à son texte. L'exemple (15) est un peu trompeur, dans la mesure où les deux PS *vis* et *entendis* font partie d'une citation datant du 18^e siècle et ne reflètent guère l'usage actuel. Quoiqu'il en soit, ces deux occurrences témoignent que le PS a été doté d'une capacité à exprimer deux valeurs sémantico-fonctionnelles dans des états révolus de la langue, mais que la valeur de passé motivé par l'énonciation s'est perdue, ce qu'indique également l'absence totale du PS après l'adverbe *hier* aux 20^e/21^e siècles dans le corpus que nous avons constitué. Sur la base de celui-ci, ces chiffres permettent donc de conclure que le PS est passé d'un système à valeurs bipartites présent dans des états révolus de la langue à un système à valeur unitaire en français moderne où il s'est spécialisé dans l'introduction d'un contenu de passé coupé du moment de la parole. En revanche, le PC est passé d'un système à valeur unitaire au 16^e siècle à un système à valeurs bipartites en français moderne, puisqu'à côté de sa valeur première (contenu de passé lié au présent), il est désormais capable de traduire également un contenu de passé coupé du présent.

Toutefois, il serait injustifié de dire que le PC a supplanté entièrement le PS pour l'expression d'un contenu de passé détaché du moment de l'énonciation,

car la distribution de ces deux formes diffère selon le genre textuel, tel qu'en témoigne le tableau 7 :

Adverbial	Genre textuel	Passé simple	Passé composé
Adverbiaux de passé	Argumentatif	21 (10,5 %)	29 (14,5 %)
	Littéraire	18 (9 %)	32 (16 %)
	Discours direct	3 (1,5 %)	47 (23,5 %)
Adverbiaux de présent	Argumentatif	1 (0,5 %)	15 (7,5 %)
	Littéraire	0 (0 %)	17 (8,5 %)
	Discours direct	1 (0,5 %)	16 (8 %)
Total: 200 occurrences (200)		44 (22 %)	156 (78 %)

Tableau 7 – Adverbiaux, formes de passé et genres textuels (20^e/21^e siècles)

Ce tableau révèle que le remplacement du PS par le PC est quasiment achevé dans les genres proches du pôle de l'immédiat, c.-à-d. dans l'oral 'représenté' (Marchello-Nizia 2012), où nous avons relevé seulement 3 occurrences du PS, contrairement à 47 occurrences du PC. Toutefois, dans les genres plus proches du pôle de la distance, à savoir les genres argumentatifs, la répartition entre les deux passés est à peu près égale, avec une fréquence quelque peu élevée en faveur du PC. Pour le genre littéraire, se situant entre l'immédiat et la distance (cf. section 3), le PC est la forme préférée pour l'expression d'une valeur de passé coupée du moment de l'énonciation avec 32 occurrences, mais le PS a toujours un certain poids avec 18 occurrences.

Cette répartition des données confirme l'hypothèse que le changement sémantique du PC en faveur d'un contenu passé détaché du moment de la parole a été une innovation motivée 'par en bas'. Au 18^e siècle, le PC était notamment employé avec cette valeur dans les genres non marqués, à savoir ceux qui sont proches du pôle de l'immédiat, mais au cours des siècles, cette valeur s'est transmise aux genres marqués, c.-à-d. ceux qui sont proches du pôle de la distance.

4.4. 'Régrammation' du PS ?

Sur la base des données empiriques présentées dans les sections 4.1 à 4.3., est-il permis de conclure que le PS a subi un processus de 'régrammation' ?

Nos données révèlent nettement que le contenu du PS a été réanalysé au cours de la période examinée. Sa valeur bipartite originelle au moyen de laquelle il pouvait exprimer un contenu de passé motivé par le moment de l'énonciation et un contenu de passé coupé de ce point de repère, a été réana-

lysée et ainsi réduite, de sorte que le PS est parvenu à constituer un système à valeur unitaire en français moderne, dans la mesure où il ne peut exprimer qu'un contenu de passé détaché du moment de l'énonciation. En termes de grammaticalisation (ou de 'régrammation'), ce tiroir verbal a ainsi subi un processus de désémantisation au cours de la période examinée.

En dépit de cette désémantisation, on peut se demander si le système du passé a subi un processus d'obligatorification ou de 'spécialisation' et par là une réduction paradigmatique (cf. *supra* 2.2.). La réponse à cette question dépend en grande partie des genres textuels qu'on prend en considération. On peut parler d'un processus d'obligatorification si l'on se réfère uniquement aux genres textuels proches du pôle de l'immédiat (l'oral 'représenté') dans le modèle communicatif de Koch/Oesterreicher (2001), puisque le PS en a quasiment disparu au cours des siècles examinés. En revanche, dans les genres proches du pôle de la distance (le genre argumentatif) et ceux qui se situent entre le pôle de la distance et celui de l'immédiat (la littérature), le PS et le PC alternent librement, quoique dans une moindre mesure qu'autrefois. Cependant, Schøsler (1973) a montré que même dans ces genres le PS est codifié, car son usage a disparu de certains contextes linguistiques dans lesquels il était présent à des étapes révolues du français, constat qui confirme en effet la réduction et ainsi la 'régrammation' du PS. Cette 'régrammation' a eu comme conséquence que ce tiroir verbal a commencé à fonctionner comme marqueur stylistique. Si au 16^e siècle, le PS était présent dans une vaste gamme de genres textuels, il s'emploie maintenant uniquement dans les genres textuels plutôt formels. En d'autres termes, la valeur stylistique est passée au premier plan à l'intérieur du domaine d'emploi du PS, alors que la valeur sémantico-fonctionnelle précise (contenu de passé coupé du moment de la parole) est passée à l'arrière-plan.

Pour ces raisons, on peut conclure que le PS est en train de subir un processus de 'régrammation' qui a atteint l'une de ses dernières phases. Pour employer la métaphore du 'overlap model' (Heine 1993, 48-53 et 2002; Diewald 2002), exposée en section 4.2., on peut dire que la forme A (la forme 'ancienne': le PS) et la forme B (la forme 'nouvelle': le PC) se sont trouvées à la deuxième phase, *i.e.* la phase de concurrence, à partir du 18^e siècle pour l'expression d'un contenu de passé coupé du moment de l'énonciation, mais aux 20^e/21^e siècles, la troisième phase, *i.e.* la phase où la forme 'nouvelle' l'emporte sur la forme 'ancienne' est en train d'être atteinte, parce que le PS a disparu de certains genres textuels contrairement au PC. Reste à savoir si le PS va disparaître des genres textuels proches de la distance au cours des siècles à venir.

Pour ce qui est du PC, il est vrai que nous avons affaire à une réorganisation à l'intérieur du système verbal et à une réanalyse de son contenu sémantico-fonctionnel, mais le changement que ce tiroir verbal a connu ne peut être qualifié de 'régrammation', parce qu'il a ouvert son domaine d'emploi plutôt que de le restreindre au cours des siècles. Cette forme représente la forme extensive ou progressive dans le système du passé, dans la mesure où il est passé d'un état où il formait un système à valeur unitaire (contenu de passé motivé par le moment de l'énonciation) à un système à valeurs bipartites (où il garde sa valeur première, mais peut également traduire un contenu détaché du moment de l'énonciation). En outre, si le PS a subi une réduction par rapport aux genres textuels, le PC a connu un élargissement. Au 16^e et au 18^e siècle, sa valeur nouvelle (contenu de passé pur), était surtout présente dans les genres textuels proches de l'immédiat, mais aux 20^e/21^e siècles, le PC est employé avec cette valeur dans les genres textuels proches de l'immédiat de même que dans ceux qui sont proches de la distance.

Comme une conséquence de la 'régrammation' du PS et de l'élargissement du PC, l'évolution observée témoigne également d'un renversement du statut de marquage et ainsi du rapport paradigmatique entre ces deux formes. Si l'on recourt à la définition de marquage d'Andersen (2001a), selon laquelle la portée de la forme marquée est comprise dans celle de la forme non marquée, on peut dire que le PS était la forme non marquée au 16^e siècle, puisqu'il formait un système à valeurs bipartites, alors que le PC formait un système à valeur unitaire. À cette époque-là, la valeur du PC (contenu de passé motivé par le moment de l'énonciation) était comprise dans la portée du PS. Au cours des siècles, cette opposition de marquage s'est inversée, de sorte que le PC est devenu la forme non marquée, parce qu'il présente un système à valeurs bipartites, tandis que le PS ne traduit qu'une seule valeur sémantico-fonctionnelle, comprise, d'ailleurs, dans la portée du PC.

5. Conclusions

Cette étude a traité de la distribution et de l'évolution de deux formes de passé, le PS et le PC, au cours de la période qui va du français de la Renaissance (le 16^e siècle) au français moderne (les 20^e/21^e siècles). L'accent a été mis sur la corrélation entre ces deux tiroirs verbaux et les adverbiaux de passé et de présent afin de déterminer l'évolution de leurs contenus passés, en rapport ou non avec le moment de l'énonciation, et ces adverbiaux ont été analysés comme le point temporel stable de l'énoncé.

Nos données révèlent que le système du passé a subi des changements d'ordre sémantico-fonctionnel considérables et que le changement du PS peut

être considéré comme un processus de 'régrammation', dans la mesure où ce tiroir verbal subit un processus de désémantisation en passant d'un système à valeurs bipartites en français de la Renaissance à un système à valeur unitaire en français moderne accompagné d'une 'obligatorification' ou d'une 'spécialisation', symptôme d'une réduction paradigmatique, puisque l'alternance du PS avec le PC s'est effacée dans certains genres textuels, notamment ceux qui sont proches du pôle de l'immédiat selon le modèle communicatif de Koch/Oesterreicher (2001). Par conséquent, le PS fonctionne comme un marqueur stylistique en français moderne. En effet, cette valeur est passée au premier plan à l'intérieur du domaine d'emploi du PS, alors que la valeur sémantico-fonctionnelle précise (contenu de passé coupé du moment de la parole) est passée à l'arrière-plan.

Comme une conséquence directe de la 'régrammation' du PS, son concurrent, le PC, a ouvert son domaine d'emploi en passant d'un système à valeur unitaire au 16^e siècle à un système à valeurs bipartites aux 20^e/21^e siècles et en s'étendant à toute la palette de genres textuels. Bien que le PS n'ait pas encore cédé la place entièrement au PC, il n'est pas exclu qu'un tel scénario se produira dans les siècles à venir.

Nous avons également montré que l'élargissement sémantico-fonctionnel du PC (contenu de passé coupé du moment de l'énonciation) est une innovation motivée 'par en bas' et ainsi de façon interne, dans la mesure où elle est d'abord apparue dans les genres proches du pôle de l'immédiat pour s'étendre au cours des siècles aux genres proches du pôle de la distance.

Le changement observé pour le PS et le PC ressemble dans une large mesure aux changements qui ont affecté le système du futur (Lindschouw 2011b) et les modes verbaux (Lindschouw 2008; 2011a et 2013). Dans Lindschouw (2011b), nous avons montré que dans le système du futur, le futur synthétique s'est réduit considérablement depuis le moyen français, tandis que sa forme concurrente, le futur analytique, a élargi son domaine d'emploi. Quoique le futur synthétique n'ait pas encore subi un processus de 'régrammation', il n'est pas exclu qu'une telle chose se produise à plus long terme. Dans Lindschouw (2008; 2011a et 2013), nous avons montré que depuis l'ancien français, le subjonctif a subi un processus de 'régrammation', du moins dans les subordonnées concessives, contrairement à l'indicatif qui a ouvert son champ d'emploi pendant cette même période. Dans ces trois cas, nous avons affaire à un changement au moyen duquel une forme (la forme ancienne) se réduit (et dans certains cas subit une 'régrammation') et se fait concurrencer par la forme nouvelle qui étend son domaine d'emploi. Ces évolutions parallèles pourraient suggérer que nous avons affaire à un cas de

‘grammaticalisation reliée’ (Nørgård-Sørensen *et al.* 2011) à l’intérieur du système verbal conjugué, c.-à-d. des changements simultanés et consécutifs dans une langue ou une famille de langue, changements que les descriptions traditionnelles ont tendance à considérer comme des cas isolés.

Dans la section 4.2., nous avons proposé une analyse pour expliquer cette grammaticalisation reliée, notamment entre le système du futur et le système du passé. Ces deux systèmes consistent en une alternance entre une forme analytique et une forme synthétique, dont la forme synthétique cède la place à la forme analytique au cours de l’histoire. Cette tendance pourrait être reliée à une analyse interlinguistique et acquisitionnelle : les formes analytiques sont plus faciles à acquérir et à repérer que les formes synthétiques, parce qu’elles sont plus faciles à incorporer mentalement dans les interlangues des locuteurs (Lund 2009, 95-96), le terme d’*interlangue* étant employé pour désigner une phase du système langagier de tous les locuteurs d’une langue (Andersen 1973).

Toutefois, des études supplémentaires, notamment pour ce qui est du rapport entre le PS et le PC, sont nécessaires pour pouvoir conclure à une grammaticalisation reliée entre les différentes parties du système verbal conjugué. Dans cette étude, nous n’avons pris en considération que la corrélation entre les adverbiaux de temps et les formes de passé, mais pour avoir un fondement empirique encore plus solide, il faudra également tenir compte d’autres contextes où apparaissent les deux formes de passé. Il serait aussi pertinent de prendre en considération les autres langues romanes où existe une alternance entre une forme synthétique et une forme analytique. Une telle étude permettrait de vérifier si les langues romanes suivent le même schéma évolutif à l’intérieur du système verbal, et, le cas échéant, à la même vitesse. Ainsi on pourrait étudier si quelques langues sont plutôt conservatrices et d’autres plutôt innovatrices par rapport à leur source commune, le latin.

6. Bibliographie

6.1. Sources des textes dépouillés

Base textuelle Frantext. <www.frantext.fr>

Branca-Rosoff, Sonia / Fleury, Serge / Lefeuvre, Florence / Pires, Mat, *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. <<http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000>>

6.2. Études

Andersen, Henning, 1973. « Abductive and deductive change », *Language* 49, 765-793.

Andersen, Henning, 2001a. « Markedness and the theory of linguistic change », in : *id.* (ed.), *Actualization. Linguistic Change in Progress*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 21-57.

Andersen, Henning, 2001b. « Actualization and the (uni)directionality of change », in : *id.* (ed.), *Actualization. Linguistic Change in Progress*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 225-248.

Andersen, Henning, 2006. « Grammatication, regrammation and degrammation : tense loss in Russian », *Diachronica* 23, 231-258.

Benveniste, Émile, 1966. « Les relations de temps dans le verbe français », in : *id.*, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 237-250.

Bonnard, Henri / Régnier, Claude, 1997 [1914]. *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard.

Bybee, Joan / Perkins, Revere / Pagliuca, William, 1994. *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago/Londres, University of Chicago Press.

Caron, Philippe / Liu Yu-Chang, 1999. « Nouvelles données sur la concurrence du passé simple et du passé composé dans la littérature épistolaire », *L'information grammaticale* 82, 38-50.

Caudal, Patrick / Veters, Carl, 2007. « Passé composé et passé simple : Sémantique diachronique et formelle », in : Labeau *et al.*, 121-151.

Detges, Ulrich / Waltereit, Richard, 2002. « Grammaticalization vs. reanalysis: A semantic-pragmatic account of functional change in grammar », *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 21, 151-195.

Diewald, Gabriele, 2002. « A model for relevant types of contexts in grammaticalization », in : Wischer, Ilse, 103-120.

Foulet, Lucien, 1968 [1919]. *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion.

Gili y Gaya, Samuel, 1954 [1943]. *Curso superior de sintaxis española*, Barcelone, Bibliograf.

González Fernández, Juan, 1980. *El perfecto radical latino*, Séville, Universidad de Sevilla.

Guillot, Céline *et al.* (ed.), 2012. *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne, Lang.

- Haspelmath, Martin, 1999. « Why is grammaticalization irreversible? », *Linguistics* 37, 1043-1068.
- Haspelmath, Martin, 2004. « On directionality in language change », in : Fischer, Olga / Norde, Muriel / Perridon, Harry (ed.), *Up and down the Cline – the Nature of Grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 17-44.
- Heine, Bernd, 1993. *Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization*, New York/Londres, Oxford University Press.
- Heine, Bernd, 2002. « On the role of context in grammaticalization », in : Wischer, Ilse, 83-101.
- Heine, Bernd, 2003. « Grammaticalization », in : Joseph, Brian D. / Janda, Richard D. (ed.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford/Malden, Blackwell, 575-601.
- Heltøft, Lars / Nørgård-Sørensen, Jens / Schøsler, Lene, 2005. « Grammatikalisering som strukturforandring », in : *id.* (ed.), *Grammatikalisering og struktur*, Copenhagen, Museum Tusculanum Press, 9-30.
- Hopper, Paul J., 1991. « On some principles of grammaticalization », in : Traugott Elizabeth C. / Heine, Bernd (ed.), *Approaches to Grammaticalization I*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 17-35.
- Hopper, Paul J. / Traugott, Elizabeth C., 2003 [1993]. *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Judge, Anne, 2007. « Le passé simple : un retour aux sources dans le contexte du mélange des temps ? », in : Labeau *et al.*, 153-176.
- Klum, Arne, 1961. *Verbe et adverbe*, Uppsala, Almqvist/Wiksell.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 2001. « Langage parlé et langage écrit », in : *LRL I/2*, Tübingen, Niemeyer, 584-627.
- Labeau, Emmanuelle / Vetters, Carl / Caudal, Patrick (ed.), 2007. *Sémantique et diachronie du système verbal français*, Cahiers Chronos 16, Amsterdam/New York, Rodopi.
- Lamiroy, Béatrice, 2003. « Grammaticalisation et comparaison de langues », *Verbum* 25, 409-429.
- Le Guern, Michel, 1986. « Notes sur le verbe français », in : Rémi-Giraud, Sylvianne (ed.), *Sur le verbe*, Lyon, PU de Lyon, 9-60.
- Lehmann, Christian, 1985. « Grammaticalization : Synchronic variation and diachronic change », *Lingua e Stile* 20, 303-318.
- Lehmann, Christian, 1995 [1982]. *Thoughts on Grammaticalization*, Munich/Newcastle, Lincom Europa.
- Lindschouw, Jan, 2008. « L'évolution des modes verbaux dans les propositions concessives ouvertes par *bien que* et *encore que* du XVI^e siècle au XX^e siècle : un cas de grammaticalisation ? », in : Fagard, Benjamin *et al.* (ed.), *Évolutions en français. Études de linguistique diachronique*, Berne, Lang, 249-267.
- Lindschouw, Jan, 2011a. *Étude des modes dans le système concessif en français du 16^e au 20^e siècle et en espagnol moderne. Évolution, assertion et grammaticalisation*, Études Romanes 61, Copenhagen, Museum Tusculanum Press.

- Lindschouw, Jan, 2011b. « L'évolution du système du futur du moyen français au français moderne : la réorganisation comme un cas de régrammation », *RLiR* 74, 51-97.
- Lindschouw, Jan, 2013. « Evolution and Regrammation in the Mood System : Perspectives from Old, Middle, Renaissance and Modern French », in : Arteaga, Deborah (ed.), *Research on Old French : The State of the Art*, Dordrecht et al., Springer, 123-148.
- Loengarov, Alexander, 2006. *L'alternance indicatif/subjonctif dans les langues romanes. Motivation sémantico-pragmatique et grammaticalisation*, Leuven, Katholieke Universiteit.
- Lund, Karen, 2009. « Fokus på sprog », in : Byram, Michael et al. (ed.), *Sprogtag i forandring. Pædagogik og praksis*, Frederiksberg, Samfundslitteratur, 85-126.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2001. « Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux », *Langue Française* 130, 33-41.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck/Larcier.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2012. « L'oral représenté en français médiéval, un accès construit à une face cachée des langues mortes », in : Guillot, Céline et al., 247-264.
- Morin, Yves-Charles, 2001. « La troncation des radicaux verbaux en français depuis le moyen âge », *Recherches linguistiques de Vincennes* 30, 63-85.
- Morin, Yves-Charles, 2006. « On the phonetics of rhymes in classical and pre-classical French. A sociolinguistic perspective », in : Gess, Randall S. / Arteaga, Deborah (ed.), *Historical Romance Linguistics. Retrospectives and Perspectives*, Amsterdam / Philadelphie, Benjamins, 131-162.
- Nørgård-Sørensen, Jens / Heltoft, Lars / Schøsler, Lene, 2011. *Connecting Grammaticalisation. The Role of Paradigmatic Structure*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins.
- Schøsler, Lene, 1973. *Les temps du passé dans Aucassin et Nicolette. L'emploi du passé simple, du passé composé, de l'imparfait et du présent « historique » de l'indicatif*, Odense, Odense University Press.
- Schøsler, Lene, 2012. « Sur l'emploi du passé composé et du passé simple », in : Guillot, Céline et al., 321-339.
- Thibault, André, 2000. « Perfecto simple y perfecto compuesto en español preclásico. Estudio de los perfectos de indicativo en 'La Celestina', el 'Teatro' de Encina y el 'Diálogo de la lengua' », *Beihefte zur ZrP* 301, Tübingen, Niemeyer.
- Vetters, Carl, 2010. « Développement et évolution des temps du passé en français : passé simple, passé composé et venir de + infinitif », *Cahiers Chronos* 21, 277-298.
- Weinrich, Harald, 1973. *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Seuil.
- Wilmet, Marc, 1992. « Le passé composé : histoire d'une forme », *Cahiers de praxématique* 19, 13-36.
- Wilmet, Marc, 1998. *Grammaire critique du français*. Paris/Bruxelles, Duculot.
- Wischer, Ilse (ed.), 2002. *New reflections on grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins.

